

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 236

MONTREAL, LE MERCREDI 11 OCTOBRE 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 18

PERSPECTIVES

Mardi noir en France

En ménageant tout le monde, Chirac n'a réussi qu'à mécontenter tout le monde

Grand événement collectif, la grève générale est devenue le symptôme du ras-le-bol des classes moyennes. En promettant «plus de social» et «plus de rigueur», le gouvernement français n'a peut-être réussi qu'à mécontenter tout le monde.

C'est une tradition bien française à laquelle personne n'échappe. Il y en a qui prennent la chose à rebours, comme un châtement de la providence qui fera de leur journée une lente descente aux enfers. D'autres préfèrent la prendre du bon côté et profiter de l'été indien (25 °C à Paris) pour aller cueillir des cèpes dans le bois de Marly. Après tout, c'est la saison!

Mais pour la plupart, la journée de grève générale d'hier qui a paralysé toute la fonction publique française aura commencé, comme à l'habitude, par un concert de klaxons à tous les carrefours. Elle se sera poursuivie par des embouteillages monstres de l'aube jusqu'à tard en soirée. Ceux qui se sont risqués dans le métro n'ont eu droit, dans le meilleur des cas, qu'à une rame sur quatre. Quant aux milliers de banlieusards qui dépendent du chemin de fer, ils ont dû s'entasser sur des quais bondés, certaines régions étant même totalement privées de trains.



Christian Rioux

Personne n'a échappé à ce qui prenait parfois l'allure d'un grand happening collectif. Ni les écoles, ni les garderies, pour la plupart fermées. Ni la poste, ni la Corse privée de traversier. Les transports aériens ont été complètement perturbés et les contrôleurs de Montpellier, Perpignan et Limoges ont tout simplement fermé l'aéroport. Seule consolation, les policiers, qui n'ont pas droit de grève, distribuaient hier de fausses contraventions.

Encore fallait-il pouvoir en profiter ailleurs que coincé dans un embouteillage. Le quotidien *Le Parisien* a gracieusement offert à ses lecteurs auto-stoppeurs une pleine page couleur sur laquelle était inscrit «Stop: je cherche une place». Même le *Tartuffe* de Molière et la chanteuse allemande Ute Lemper ont fait relâche aux théâtres publics de l'Europe et de Chaillot. Heureusement, ont tenu à préciser les fonctionnaires, l'électricité, le gaz et le téléphone ne seront pas coupés!

57 % des Français se disent favorables à la grève générale des cinq millions de fonctionnaires

Il y a cinq ans que ce cérémonial, courant dans les années 80, ne s'était pas répété avec une telle ampleur. Mais ce qui ailleurs déclencherait la colère reste en France relativement bien accepté. 57 % des Français se disent favorables à la grève générale et seulement un sur quatre s'y déclare hostile. Plus d'un salarié du secteur privé sur deux soutient la journée d'action de ses collègues du secteur public.

Les Français sont-ils tombés sur la tête? Pendant que le monde entier rechigne contre la «paresse» et les «privilegés» des employés de l'Etat, seulement un Français sur trois trouve qu'il y a trop de fonctionnaires et 66 % estiment qu'ils remplissent bien leur rôle. Parmi les services qui recueillent un haut niveau de satisfaction, on trouve la poste, la police, les trains et l'école!

Honnis dans les années 80 et accusés de vivre aux crochets de la majorité, les fonctionnaires seraient-ils en voie de devenir le symbole des classes moyennes touchées par les réductions de personnel et les gels de salaires? Bien sûr, on trouve plus qu'incongrue cette sécurité d'emploi héritée du Moyen Âge, que les fonctionnaires sont les seuls à posséder. Mais la plupart des Français reconnaissent que les employés de l'Etat sont souvent mal payés — on pense aux postiers, aux institutrices. Ils envient même leur capacité de faire grève pour se faire entendre.

Que faisait le gouvernement de Jacques Chirac pendant que des milliers de grévistes envahissaient les rues de Paris? Eh bien, il était comme la plupart des Français coincé dans un embouteillage, incapable de trouver la sortie. Forcé de tenir ses promesses de maintien du service public et de création d'emplois, le voilà confronté à la pression des marchés financiers qui font chuter le franc pendant qu'à l'horizon se profile la dette française dont dépend en dernière instance l'union monétaire annoncée d'ici l'an 2000. La confrontation était inévitable. Et elle risque de se poursuivre, le gouvernement Chirac ayant promis le beurre et l'argent du beurre.

La France est un des rares pays occidentaux où les dirigeants se sont fait élire en promettant «plus de social» et «plus de rigueur». «La feuille de paie n'est pas l'ennemi de l'emploi», disait-il y a cinq mois le candidat Chirac encadré par le libéral Alain Madelin, à droite, et le social Philippe Séguin, à gauche. Résultat: jamais un gouvernement n'avait chuté aussi vite dans les sondages. En ménageant tout le monde, on n'a réussi qu'à mécontenter tout le monde.

INDEX

- AgendaB9
- Avis publicsB5
- ClasséesB8
- CultureB10
- ÉconomieB1
- ÉditorialA6
- Le mondeB5
- Mots croisésB8
- Les sportsB8

MÉTÉO

Montréal Ensoleillé avec passages nuageux. Max: 17	Québec 30 % de possibilité d'averses le matin. Ciel variable par la suite. Max: 15
---	--

Détails en B 5

LES ACTUALITÉS

Paris accueille favorablement

Le Confessionnal

PAGE A 2



LE MONDE

Israël remet le contrôle d'un village à l'OLP

PAGE B 6

CULTURE

Une stupéfiante Albertine à l'Espace Go

PAGE B 10

Daniel Johnson prédit qu'un OUI coûterait 92 300 emplois

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Québec — Daniel Johnson a ressorti le boulier de cristal, hier, en établissant à 92 300 le nombre de nouveaux chômeurs que créerait la victoire du OUI le 30 octobre. Du coup, le reste du Canada subirait l'effet domino de cette crise en perdant des centaines de milliers d'emplois.

Déjà lundi, M. Johnson avait commencé à brosse un sombre tableau. Il concluait à la disparition, dans le fief souverainiste du Saguenay-Lac-Saint-Jean, d'environ 4000 postes dans la fonction publique fédérale. Hier, il a

précisé que les régions de Montréal et de l'Outaouais encaissent les plus grands risques de pertes d'emplois. Et aux gens d'affaires de la Chambre de commerce de Québec venus entendre son message fédéraliste, Daniel Johnson a finalement souligné qu'«il ne sert à rien d'être une capitale d'un pays affaibli».

«Il est évident que minimalement, on s'en va dans des sables mouvants au lendemain d'un OUI», a averti M. Johnson, qui faisait campagne à Québec. Le chef fédéraliste s'appuie sur les conclusions d'onze études, dont cinq commandées par le ministre Le Hir, traitant des impacts de la séparation du Québec sur l'économie ou l'emploi. Parmi celles-ci, on retrouve l'étude (1991) de l'éco-

nomiste Pierre Fortin, effectuée dans la foulée de la loi 150 (Commission sur les coûts d'accession du Québec à la souveraineté), qui chiffre les pertes d'emplois à 37 000, ainsi que celles de Patrick Grady, dont le scénario est le plus sombre avec l'élimination d'un minimum de 185 000 emplois au Québec.

«Il y a unanimité des tous les chercheurs, professeurs d'université, analystes financiers, économistes, comptables, que la séparation du Québec signifie des pertes d'emplois. Dans un scénario moyen, c'est 92 300 emplois de moins, en présumant de l'union monétaire, douanière

VOIR PAGE A 8: JOHNSON

Rencontre



PHOTO PC

LE PREMIER MINISTRE Jacques Parizeau et le ministre fédéral des Affaires étrangères, André Ouellet, se sont effleuré la main, hier à Québec, lors de l'inauguration de la place de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Le ministre Ouellet a profité de l'occasion pour blâmer en termes à peine voilés M. Parizeau pour son attitude vis-à-vis certains gens d'affaires. M. Ouellet s'est servi de la mémoire de Lester B. Pearson, un des fondateurs de la FAO, pour faire l'éloge du «fédéralisme coopératif». Ses propos ont soulevé l'ire de l'épouse du premier ministre, Lisette Lapointe, qui a précipitamment quitté la tribune des invités en guise de protestation. M. Parizeau a qualifié l'attitude de son adversaire politique «d'incorrection extraordinaire». Nos informations en page A 5.

De la «pétro-bourgeoisie» aux «mollahs Mercedes»

Le salaire d'un Iranien est le quart de ce qu'il était il y a 16 ans; l'an dernier, les prix ont doublé et même triplé au pays des mollahs et pourtant, l'Iran des riches se porte à merveille. En fait, il ne s'est jamais aussi bien porté depuis la révolution de 1979. Mais le pays demeure ravagé par des luttes intestines.

PAULE ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

1. Téhéran — Dans le nord cossu de la capitale iranienne, un boom immobilier secoue la montagne. D'immenses immeubles résidentiels d'un blanc ostentatoire qui brillent au soleil poussent partout. Les villas clinquantes des nouveaux riches viennent obstruer la vue des grosses maisons de l'ancienne bourgeoisie.

Les soirs de fin de semaine, toujours dans le nord, les pizzerias du parc Quétariyé sont bondées de monde. Des dames bien maquillées se regardent régulièrement dans le miroir, ajustant leur petit foulard de grand couturier pour mettre en évidence leur toupet.

Ici, les tchadors, les longs voiles noirs symboles d'humilité, n'ont pas leur place.

Nissan Patrol et Mercedes Benz se succèdent dans le stationnement. En Iran, les nouveaux caciques ont monopolisé toutes les limousines.

L'IRAN



APRÈS LA RÉVOLUTION

«L'islam est pour l'égalité, pour la justice sociale!», disait le clergé au bon peuple durant les grandes manifestations de l'hiver 1979. On jurait qu'on allait redistribuer la richesse, celle du pétrole, entre autres, dont on accusait le shah et sa suite de s'approprier. L'Iran est le quatrième pays producteur du précieux or noir au monde.

Et pourtant, malgré la révolution et toutes ses promesses, les riches sont toujours ceux qui incarnent le pouvoir ou gravitent autour de lui comme au temps du shah. Le népotisme règne. Cette fois, le clergé a

VOIR PAGE A 8: IRAN

«Lucien, Lucien, Lucien!»

L'effet Bouchard agit rapidement: les militants se pressent, l'émotion monte

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a montré hier qu'il entendait prendre le plus de place possible dans la campagne du OUI, et tout ceux qui suivent la caravane officielle du OUI ne pouvaient que constater l'effet Bouchard.

Il n'était pas encore neuf heures que dans un centre communautaire de Sorel, le Centre Notre-Dame, environ 400 personnes attendaient fébrilement sa venue, malgré l'heure matinale, alors que les organisateurs avaient, paraît-il, prévu en attirer 200.

Sur l'heure du dîner, à Saint-Hyacinthe, Lucien Bouchard était encore chaudement applaudi par quelque 200 militants, qui insistaient pour lui faire signer des autographes et lui serrer la main, scandant, comme dans la matinée: «Lucien, Lucien, Lucien!»

Hier soir, ils étaient encore un millier de partisans ravis à l'acclamer dans une grande salle de Château-guay.

À moins de trois semaines de la fin de la campagne, le chef du Bloc tente de convaincre les indécis et les hésitants de l'urgence de la situation, faisant valoir qu'advenant un NON le 30 octobre, le Canada écrasera le Québec et permettra à Daniel Johnson de «vendre ce que nous avons de plus sacré».

Du même souffle, M. Bouchard se lance déjà dans son travail de négociateur en chef pour le Québec, en rappelant au Canada que les F-18 de la base de Bagotville, «les nôtres, ceux que nous avons payés, ils resteront chez nous!».

Lucien Bouchard a d'ailleurs été impliqué dans un in-



«On ne peut laisser cette décision à nos enfants.»

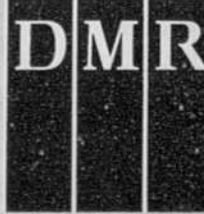
VOIR PAGE A 8: BOUCHARD

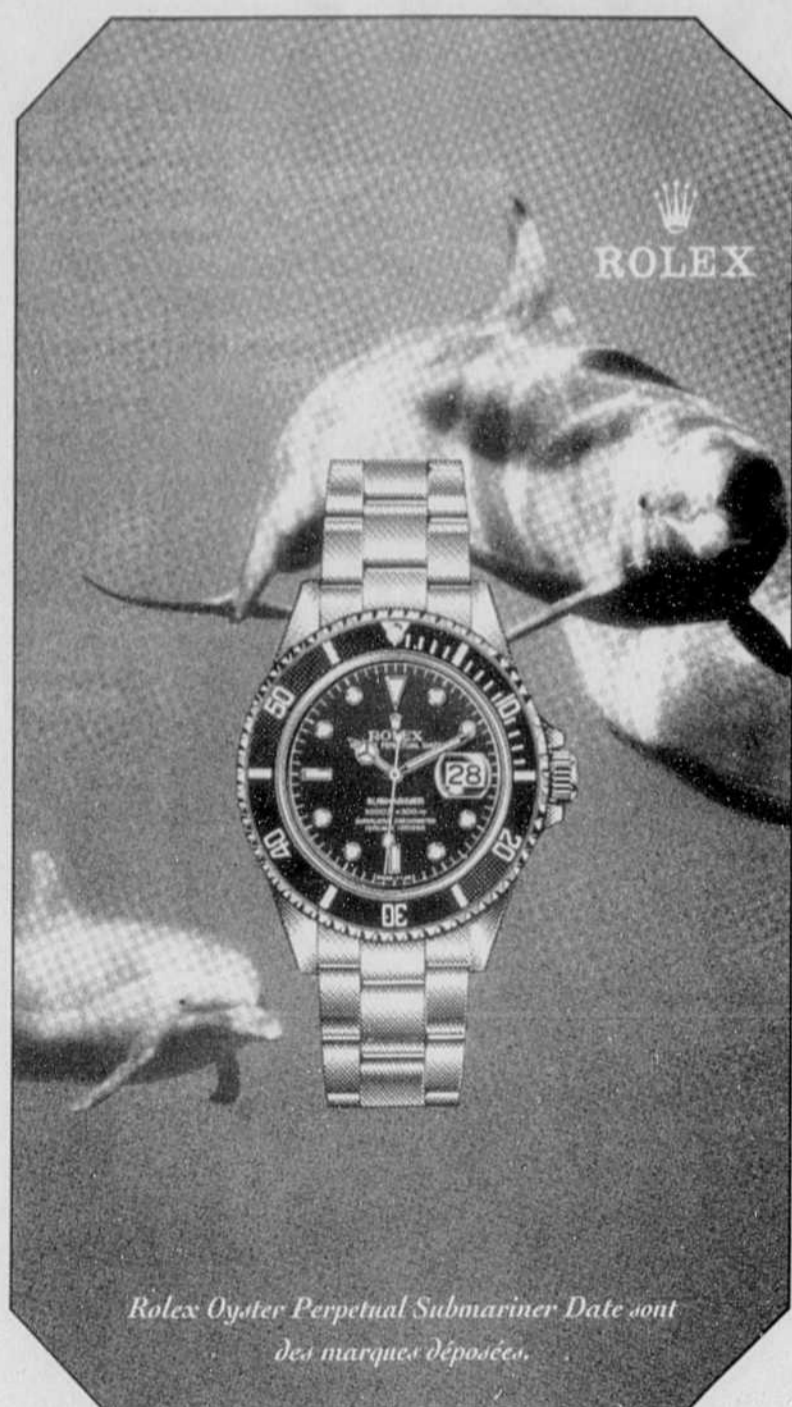
LE RÉFÉRENDUM AUJOURD'HUI

- Mulroney fait son entrée par la porte américaine..... A 4
- Débat des chefs: le OUI exige un partage équitable. A 4
- Des groupes populaires pour le OUI manifestent chez Bombardier..... A 4
- L'éditorial de Lise Bissonnette: Une inféodation..... A 6
- La chronique de Michel Venne: Le OUI des exclus..... A 8
- La chronique de Jean-Pierre Derriennic: La règle de droit..... A 4

DMR, nouvelle coqueluche de l'informatique

Maintenant convoité par la multinationale IBM, arrivée en trombe sur le marché avec une offre publique d'achat à 11 \$ l'action, le Groupe DMR est décidément devenu la coqueluche du monde de l'informatique en Amérique. IBM s'est lancée dans la course moins d'une heure après le jugement de la Cour supérieure donnant raison à BDM au sujet de la conversion des actions A en actions B pour un nombre égal de droits de vote. Ravi du jugement provoqué par son offre à 9 \$, BDM revoit maintenant ses options à la suite de l'intervention d'IBM. Amdahl, le premier à courtiser DMR avec une offre à 8,25 \$, entend pour sa part aller en appel pour maintenir la force de l'entente exclusive conclue avec les trois principaux groupes d'actionnaires de DMR. Nos informations en page B 1.





Rolex Oyster Perpetual Submariner Date sont des marques déposées.

À l'heure de la mer

Comme un dauphin, la montre Rolex Oyster Perpetual Submariner Date s'adapte merveilleusement aux grands fonds de l'océan.

Rolex Splendide. Élegante. Une création superbe. Même à mille pieds de profondeur, son chronomètre demeure inébranlable.

La montre Submariner Date de Rolex est le résultat des normes implacables de Rolex en matière de rendement. Elle est aussi durable que fiable.

En vente uniquement chez votre bijoutier autorisé Rolex.

Bijouterie
GAMBARD

Vente et service technique

630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville

866-3876

LES ACTUALITÉS

CINÉMA

Le Confessionnal sur les écrans parisiens La critique accueille favorablement le premier film de Robert Lepage

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU
DEVOIR À PARIS

Le Confessionnal fait une sortie modeste en France alors qu'il sera projeté dès aujourd'hui dans cinq salles parisiennes et huit en province. Cependant, si le succès du film reste à venir, la majeure partie de la presse française lui a déroulé le tapis rouge, à l'exception notable du quotidien Libération.

Lancé en pleine rentrée cinématographique, le film aura fort à faire pour se tailler une place. Dès demain, il prendra l'affiche à côté de la superproduction *Les Anges gardiens*, de Jean-Marie Poiré (avec Gérard Depardieu et Christian Clavier), qui veut rééditer le succès des *Visiteurs*. La semaine suivante, sortira *Nelly et Monsieur Arnaud*, le dernier film de Claude Sautet mettant en vedette Emmanuelle Béart et Michel Serrault. Les grands magazines n'ont donc pas consacré de longs articles au Confessionnal, même si Robert Lepage, dont la personnalité séduit à Paris, a accordé des entrevues à plusieurs chaînes de télévision et aux quotidiens *Le Monde* et *Le Figaro*.

Les rares spécialistes du cinéma québécois en France s'attendent donc à ce que *Le Confessionnal* attire à tout le moins l'attention d'un public averti qui sera séduit par sa facture léchée, ses allusions à l'histoire du cinéma et la complexité de sa construction. Il n'est pas sûr par contre que les Français, peu fascinés par la quête d'identité, se passionnent pour le sujet. C'est ce qui a rebuté le critique de Libération qui écrit que Lepage «touille un sombre roman familial [...] un ballet de personnages hiératiques dans une forêt de symboles pas toujours passionnants à sillonner».

Cela n'empêche pas *L'Express* d'accorder deux étoiles (sur trois) au Confessionnal. Le premier magazine français parle d'un film «élegamment morbide où des vieillards nus attendent de la compagnie dans les sau-



Le magazine *L'Express* a accordé deux étoiles sur trois au film de Robert Lepage.

nas, où d'énigmatiques personnages jouent la vérité sur un échiquier hérissé de verres d'alcool, où les prêtres ne font pas qu'entendre les jeunes filles en confession [...] Lepage cinéaste, on en reparlera».

La critique la plus élogieuse revient à *L'Événement du jeudi* pour qui *Le Confessionnal* présente une «interrogation quasi biblique», dans un «scénario en forme de poupées russes parfaitement maîtrisé». Sophie Grassin a vu dans *Le Confessionnal* la «description d'un Canada sur papier glacé, sans aspérités, où la moquette est si épaisse qu'elle vous cire les chaussures; un pays nickel où la perfection mène au désespoir, à une descente aux enfers bien glauque». Le magazine n'a de critiques à faire qu'à l'interprétation du personnage d'Alfred Hitchcock.

Lepage «fait la nique aux clichés qui menaçaient un tel sujet (pensez, du sexe trouble et des curés...)», écrit le magazine culturel (et catholique) *Télérama*. «Des idées, de l'originalité, Robert Lepage en a à revendre. Il lui reste à trouver un style.»

Le Nouvel Observateur, qui accor-

de au film deux cœurs sur trois (en guise d'étoiles), est plus lapidaire: «Bonne histoire. Bons acteurs, évidemment. Excellente direction. Une réussite.» Guère plus loquace, l'hebdomadaire *Le Point* parle d'un film «magique» malgré «une certaine lourdeur narrative». *Castings*, un magazine destiné aux professionnels, avait de son côté condamné «ce premier essai déroulant et confus [...] pire qu'un labyrinthe».

Le Confessionnal avait déjà attiré l'attention de la presse française lors de sa projection à la Quinzaine des réalisateurs à Cannes. Son lancement est modeste, surtout si on le compare à celui de la comédie populaire *Louis 19*, sortie dans une quarantaine de salles au début de l'année. Au service culturel de la Délégation générale du Québec à Paris, on estimait que le film serait un succès s'il parvenait à attirer 100 000 spectateurs comme *Exotica*, d'Atom Egoyan. Une performance que les experts en mesure d'audience — une spécialité bien parisienne — commenceront à jauger dès l'ouverture des salles, à 12h aujourd'hui.

L'indiscipline du régiment aéroporté de Petawawa

L'armée n'a pas cru bon de prendre des mesures

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Otawa — Beuveries presque quotidiennes, voitures incendiées, actes et insultes racistes, drapeau rebelle, explosions: les écarts de conduite étaient nombreux au sein du régiment aéroporté de Petawawa, mais on n'a pas jugé bon d'y instaurer des mesures de discipline particulières.

Au cours de son témoignage hier devant la Commission d'enquête sur le déploiement des Forces armées canadiennes en Somalie, le colonel Walt Holmes, qui était en poste de 1990 à 1992, a déclaré que les problèmes de discipline à Petawawa n'étaient pas plus sérieux qu'ailleurs.

Ainsi, un rapport qui faisait état de graves problèmes de discipline au sein du régiment depuis les années 1980 avait été porté à son attention, mais il est resté sur les tablettes.

«J'ai été mis au courant mais je n'ai pas pris connaissance des détails», a froidement répondu hier le colonel Holmes.

En 1990 et en 1992, deux voitures appartenant à des officiers ont été incendiées, mais on n'a jamais trouvé les coupables et l'affaire a été enterrée. Les journalistes ont appris hier que le premier de ces incidents est survenu le 1^{er} juin 1990 mais qu'une enquête de la police militaire s'est butée à un «mur de silence». L'affaire n'a eu aucune suite.

«Oui, cela me préoccupait, mais de mon point de vue, l'incident était clos», a avancé le colonel Holmes.

Selon lui, les troupes étaient disciplinées et démotivées car leur mo-

ral était très bas. Les soldats s'entraînaient pour des missions particulières, dont la crise d'Oka, la guerre du Golfe et le Sahara, mais le feu vert n'a jamais été donné, a-t-il expliqué.

«Rambo»

Au sein des haut gradés, certains commençaient toutefois à s'inquiéter des écarts de conduite des soldats de Petawawa, en particulier des actions du capitaine Michel Rainville, un soldat qui s'était fait photographier le 12 décembre 1992 dans *Le Journal de Montréal* avec deux couteaux autour de la taille.

C'est le capitaine Rainville qui avait dirigé l'une des patrouilles où deux civils somaliens ont été tués par les parachutistes de Petawawa qui effectuaient une mission de paix en Somalie en 1993.

«Je ne veux pas que vous ni un «Rambo» ne détruisent votre capacité d'intervention, s'était plaint le commandant de la Force d'opération spéciale de Petawawa, Ernest Beno, au commandant sur le terrain de la mission de Somalie, Carol Mathieu, en faisant allusion à Rainville.

Dans une lettre datée du 15 décembre 1992, Beno lui demandait de s'assurer que ses soldats ne croient pas «qu'ils avaient été entraînés ou mandatés pour exécuter des assassinats, des enlèvements et des opérations antiterroristes».

Pour sa part, le lieutenant-colonel Morneault, qui a succédé au colonel Holmes, avait décidé d'enquêter sur «les actions honteuses» de certains membres de son régiment, survenues les 2 et 3 octobre 1992.

Il a décrit au commandant Beno que deux soldats «avaient des munitions en leur possession», que des explosions non autorisées avaient eu lieu, qu'une voiture d'un officier avait été incendiée et que ces incidents «menaçaient le leadership du régiment et qu'il avait l'intention d'y mettre fin».

Peu impressionné, le commandant Beno lui a répondu, dans une lettre qui n'a jamais été acheminée, qu'«il [Morneault] n'a pas abordé les racines profondes du problème», soit l'absence de discipline et la faiblesse du leadership.

«Vous n'avez certainement pas résolu ce problème à ma satisfaction. Pourtant, vous avez déclaré que le régiment était prêt sur le plan opérationnel [à être déployé en Somalie] le 9 octobre 1992», fulminait Beno.

Il a ajouté, dans un passage écrit à la main, qu'il ne «permettra» pas au régiment d'être déployé avant que ces problèmes ne soient résolus.

Le leadership de Morneault, qui a été relevé de son commandement, était contesté par plusieurs. Hier, le colonel Holmes a déclaré qu'il avait déconseillé au général Crabbe de promouvoir Morneault à ce poste le 24 juin 1992 parce que ce dernier remettait toujours à plus tard les décisions importantes, qu'il ne savait pas déléguer et qu'il n'avait pas le style ni la personnalité pour prendre en charge le régiment.

Cette opinion était partagée par le commandant Beno, le général Crabbe et le général MacKenzie, a indiqué un témoignage de Beno à la Commission d'enquête sur le groupement tactique.

États généraux sur l'Éducation

Les étudiants parlent d'argent

PRESSE CANADIENNE

L'aide financière et les frais de scolarité ont été au centre des préoccupations soulevées par les étudiants d'université, hier, alors que plusieurs associations témoignaient devant la Commission des états généraux sur l'Éducation.

La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM), qui représente 26 000 étudiants, a comparu, de même que des associations étudiantes de l'UQAM et de l'Université

McGill, sans compter plusieurs associations de niveau collégial.

La FAECUM a carrément dit au gouvernement fédéral et à son ministre Lloyd Axworthy de se mêler de leurs affaires, en matière d'enseignement supérieur, et de laisser le gouvernement québécois gérer l'éducation. «Le fédéral n'a pas à intervenir. Ça ne le regarde pas», ont lancé les porte-parole de la FAECUM.

Au gouvernement du Québec, la FAECUM demande de nouvelles règles en matière d'aide financière et

face aux frais de scolarité. La fédération veut un régime qui accorde aux étudiants des ressources au moins équivalentes au seuil de la pauvreté.

Cette éventuelle loi fixerait les frais de scolarité à leur niveau actuel et interdirait les frais cachés qu'on appelle «frais afférents» ou autres.

De même, les modalités de l'aide financière seraient fixées au plus tard six mois avant le début de l'année scolaire afin que les étudiants sachent à quoi s'en tenir. L'aide serait également indexée au coût de la vie.

LE DEVOIR

MONTREAL

SANTÉ

Des taux épidémiques de détresse psychologique

Les Montréalais francophones consomment plus de médicaments que le reste des Québécois

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Preuve que tout n'est pas rose dans la métropole, près du tiers des Montréalais pauvres font face à une détresse psychologique élevée et la consommation de médicaments accessibles sans prescription y a augmenté de 50 % depuis cinq ans.

Des données régionales de la toute dernière enquête de Santé Québec démontrent que le taux de détresse psychologique est encore plus foudroyant à Montréal que dans le reste du Québec.

C'est en fait dans les classes défavorisées de la métropole, qui comptent pour 24 % de la population, que la détérioration de la santé psychologique se fait le plus durement sentir. Près du tiers (31 %) des personnes pauvres affichent un taux de détresse élevé.

Dans la population montréalaise en général, l'indice de détresse psychologique a crû de 21 à 27 % depuis 1987, causant d'importants impacts dans la vie personnelle, familiale et professionnelle des personnes qui en souffrent. Il y a eu 281 suicides en 1992-93 dans la métropole, 446 hospitalisations pour des tentatives de suicide, 6451 tentatives et plus de 47 000 personnes ont songé à mettre fin à leurs jours. De leur côté, les individus plus scolarisés et plus riches s'en tirent un peu mieux (26 %) dans la métropole, de sorte que l'écart entre riches et pauvres n'est nul part aussi élevé au Québec.

Face à cet écart grandissant, quatre nouveaux quartiers pauvres ont été ajoutés aux secteurs d'intervention prioritaire de la Régie régionale de Montréal. Il s'agit de Pierrefonds, de Saint-Michel et des territoires des CLSC Octave-Roussin et Olivier-Guimond.

«Les écarts de santé se creusent. Cela démontre très bien que lorsque les conditions économiques se détériorent, l'état de santé [se détériore] aussi. C'est très préoccupant», a indi-

qué hier le Dr Richard Lessard, directeur de la Santé publique à Montréal.

Devant pareil constat, il n'est pas étonnant de constater que le nombre de grands consommateurs de médicaments non prescrits a bondi de 50 % à Montréal en cinq ans. Le taux des personnes qui ingurgitent plus de trois médicaments de ce type par jour est passé de 10 à 15 % entre 1987 et 1992. Les médicaments non prescrits peuvent être achetés au comptoir d'une pharmacie ou d'un commerce sans prescription médicale.

Les gens les plus scolarisés consomment plus de médicaments que les autres. Depuis cinq ans, la consommation de pilules prescrites par un médecin a aussi continué à grimper chez les personnes âgées, passant de 70 % à 78 %. Fait à noter, les francophones vivant dans la métropole consomment plus de pilules, prescrites ou non, que leurs semblables vivant dans d'autres régions du Québec.

Pas moins du quart de ces médicaments sont des suppléments vitaminiques ou minéraux, près de 15 % sont des analgésiques, 14 % des médicaments pour le cœur et l'hypertension.

Tout cela fait dire au Dr Lessard que les gens sont à la recherche de solutions à leurs maux. «Ça démontre qu'il faut être mal dans sa peau pour prendre tous ces médicaments et que les coûts liés à la santé sont à la hausse, car il y a des effets négatifs à l'abus de médicaments», croit le Dr Lessard.

Au chapitre des bonnes nouvelles, on constate toutefois qu'il y a 100 000 fumeurs de moins à Montréal qu'en 1987, que pas moins de 44 % des femmes de 50 ans et plus, contre 27 % il y a cinq ans, ont subi des tests de dépistage mammographiques pour le cancer du sein. On note aussi une baisse notable du taux d'incapacité chez les personnes de 45 à 64 ans, passé de 16 % en 1987 à 9 % en 1992-93.

EN BREF

DÉCISION SUSPENDUE

(Le Devoir) — Après avoir entendu, hier, des représentants de la Fédération des cégeps et de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), qu'il avait lui-même convoqués, le Conseil des services essentiels s'est dit d'avis qu'il n'y avait pas lieu de prononcer d'ordonnance, en vertu de l'article 111.17 du Code du travail, à la suite des débrayages, les 14 septembre et 5 octobre 1995, dans plusieurs collèges de la province. En constatant le caractère illégal des arrêts de travail effectués par les membres de la FNEEQ, le Conseil a décidé de faire preuve de prudence en suspendant sa décision et en avisant les parties en cause qu'il conti-

nuera de surveiller la situation et convoquera à nouveau une audience publique si d'autres événements devaient se produire.

IMPASSE À LA SQ

(PC) — Les négociations entre les représentants syndicaux et patronaux de la Sûreté du Québec pour le renouvellement du contrat de travail des 4200 policiers provinciaux sont dans l'impasse depuis vendredi. Le porte-parole de la SQ, Denis Fiset, a confirmé qu'il y avait eu une offre gouvernementale vendredi dernier mais qu'aucune séance de négociations n'était prévue à court terme.

Obsèques sous haute surveillance



PHOTO JACQUES NADEAU

LES FUNÉRAILLES de trois individus liés à la bande de motards Rock Machine se sont déroulées sans incident fâcheux, hier, à Verdun. Les policiers avaient établi un vaste périmètre de sécurité et toutes les personnes qui désiraient entrer dans l'église Notre-Dame-de-Lourdes devaient se soumettre à une fouille. Trois individus associés aux Roudy Crew, une bande rivale des Rock Machine, ont été interpellés parmi les quelques centaines de curieux. Les trois hommes s'affairaient à filmer les allées et venues autour de l'église lorsqu'ils ont été identifiés par les policiers. Les dépouilles de Benoît Grignon, 28 ans, Pierre Patry, 27 ans, et Daniel Paul, 26 ans, ont été transportées sous haute surveillance policière au cimetière de l'Est, rue Sherbrooke. Ils avaient péri le 21 septembre dernier à Saint-Luc, en Montérégie. Ils s'apprêtaient à déposer une bombe en face du repaire des Jokers mais elle leur a explosé en plein visage au cours d'une fusillade.

Le niveau du fleuve sera rehaussé

La situation dans le port de Montréal reste relativement critique

LOUIS-GILLES
FRANÇEUR
LE DEVOIR

Le Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent a décidé de rehausser immédiatement de quatre centimètres le niveau d'eau du port de Montréal et du fleuve en relâchant une partie des eaux du lac Ontario pour aider les navires de fort tonnage à atteindre et, pour un grand nombre, à passer au nez de Montréal en direction des Grands Lacs.

Cette décision a été prise même si le niveau du lac Ontario se situe actuellement à six centimètres sous sa moyenne saisonnière. Il faut dire que la situation serait encore plus critique si le Conseil n'avait pas retenu l'été dernier les eaux du lac Ontario en deçà des normes du plan de régularisation des eaux limitrophes. Cela a eu pour effet de permettre au lac ontarien d'accumuler quatre centimètres d'eau à la mi-juin.

Le Conseil international a ainsi acquiescé aux demandes des administrations fédérales du port de Montréal et de la voie maritime.

La situation au port de Montréal est jugée relativement critique, comme d'ailleurs sur le reste du fleuve. Le niveau de l'eau au port de Montréal se situait en septembre à 80 cm (32 pouces) sous sa moyenne saisonnière. En 1995, durant cinq mois, le niveau de l'eau dans le port a battu tous les records mensuels de bas niveaux, enregistrés depuis 1967.

Les débits sortant du lac Ontario dépasseront au cours des trois prochaines semaines ceux que prescrivent les normes du plan de régularisation. A moins que des pluies régulières ne rendent ces apports inutiles, le lac Ontario déversera 300 mètres cubes supplémentaires d'eau par seconde. Cet apport a pour but d'empêcher que le port de Montréal ne passe sous la barre du niveau zéro des cartes maritimes, ce qui équivaudrait à diminuer la profondeur officielle de la voie maritime.

LE CENTRE
D'INFORMATION
NATIONALE

CONFÉRENCES DE ARNAUD DE LASSUS

ACTION FAMILIALE ET SCOLAIRE (FRANCE)

le 14 et le 20 octobre 1995 - entrée libre

SAMEDI 14 OCTOBRE À MONTRÉAL :

Maison des Dominicains, R-2A (après-midi), auditorium (soir), 2715, Côte Sainte-Catherine (métro UdeM)

La désinformation politique et religieuse (13h30)

La doctrine sociale de l'Église: solution à la crise (19h30)

VENDREDI 20 OCTOBRE À MONTRÉAL :

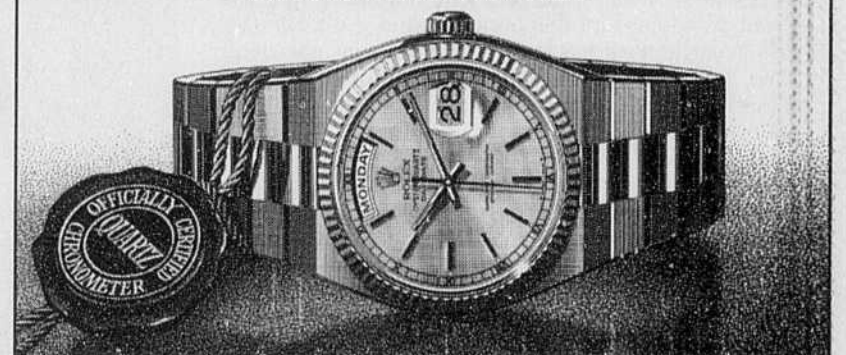
Maison des Dominicains, R-2A

2715, Côte Sainte-Catherine (métro U de M)

Le P. Calmel: une théologie face à crise de l'Église (19h30)

Bijouterie
GAMBARDVente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876

BIJOUTIER AUTORISÉ ROLEX

branchez-
vous

sur le monde

LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES-ÎLE DE MONTRÉAL
CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUTOMNE 95portes
OUVERTES

le SAMEDI, 21 OCTOBRE

ACTIVITÉS SPÉCIALES DANS TOUTES LES BIBLIOTHÈQUES PARTICIPANTES

ATWATER	ANOUJ	MONTRÉAL-NORD	ROXBORO
MONTRÉAL-EST	DORVAL	LASALLE	MONTRÉAL
BEAUCONSFELD	KIRKLAND	SAINT-LAURENT	WESTMOUNT
LE BIZARD	FRAZER HICKSON	VILLE MONT-ROYAL	VERDUN
PIERREFONDS	CÔTE ST-LUC	MONTRÉAL CHILDREN'S	POINTE-CLAIRE
OUTREMONT	JUVÉ	LACHINE	SAINT-LÉONARD



DIVA

1 150 \$

BONALDO

LA MAISON DES IDÉES NOUVELLES

105 St-Paul ouest, 4^{ème} étage, Montréal, Qc. H2Y 1Z5
Tél.: (514) 899-0597

UGOLINO

" MATRIMONIAL "

BONALDO

LA MAISON DES IDÉES NOUVELLES

105 St-Paul ouest, 3^{ème} étage, Montréal, Qc. H2Y 1Z5
Tél.: (514) 287-9222

CFCF

DEVOIR

Avenor

PAC

CFM 97.7 fm

CFGL

L'actualité

LE DEVOIR

RÉFÉRENDUM



FACE À FACE

La règle de droit

JEAN-PIERRE
DERRIENNIC

Dans ma chronique de la semaine dernière, j'écrivais que notre jugement sur les politiciens ne devrait pas influencer notre vote au référendum. Cette règle pratique a une exception importante. Il est pertinent de se demander quelle confiance nous pouvons faire au présent gouvernement pour gérer la période de transition qui suivrait un éventuel vote positif le 30 octobre.

Quelles sont les règles de droit qu'il continuera à appliquer? Les dirigeants indépendantistes nous promettent un Québec souverain doté d'une constitution et d'une cour suprême chargée de faire respecter celle-ci. Je n'ai aucune raison de mettre en doute leur engagement à cet égard. Mais la période de transition entre le référendum et la proclamation effective de l'indépendance présentera des difficultés spécifiques.

Il ne faut pas accepter l'opinion superficielle selon laquelle le passage d'un ordre légal à un autre implique nécessairement des infractions aux règles du premier. Un des principes de l'État de droit suppose que pour changer les règles, on doit respecter les règles. Le Canada est devenu indépendant en 1931 en respectant les règles de l'Empire britannique. La Constitution de la V^e République française a été adoptée en 1958 en suivant les procédures de révision de la Constitution de la IV^e République.

Après un OUI, l'intention déclarée du gouvernement est de faire adopter par l'Assemblée nationale la loi 1 sur l'avenir du Québec. Dès son adoption, celle-ci sera certainement attaquée devant les tribunaux, et très probablement annulée par ceux-ci. C'est ce qu'annonce clairement le jugement rendu le 8 septembre par le juge Lesage à la demande de Guy Bertrand, jugement déclaratoire rendu afin de permettre «aux gouvernements d'imaginer les moyens de satisfaire la déclaration judiciaire». Au début de septembre, après le rejet par le juge Lesage du recours en irrecevabilité présenté par le gouvernement, ce dernier a montré qu'il est capable de refuser une décision judiciaire. S'il décide d'agir de la même façon après l'annulation prévisible de la loi 1, il invoquera sans doute le résultat du référendum pour justifier son attitude.

Et le même argument risque d'être utilisé à répétition à chaque difficulté de la période de transition vers l'indépendance. Pendant cette période, nombreux seront ceux qui pourront se sentir menacés dans leurs intérêts ou dans leurs droits: fonctionnaires fédéraux, créanciers de l'État fédéral ou entreprises ayant des contrats avec celui-ci, entre autres. Nous sommes habitués à pouvoir contester devant les tribunaux les décisions gouvernementales et les lois sans qu'on nous réponde que celles-ci ont été votées à la majorité par une assemblée élue et que, par conséquent, il est interdit de s'y opposer. Sommes-nous prêts à renoncer, même temporairement, à ce droit?

Il existe, par conséquent, un risque sérieux qu'une victoire du OUI soit interprétée par le gouvernement comme si la question référendaire comportait implicitement une phrase supplémentaire: Acceptez-vous que le gouvernement soit, à partir du référendum et jusqu'à la réalisation de la souveraineté, dispensé de se soumettre aux décisions de justice?

Une telle interprétation du résultat référendaire susciterait dans tous les cas de grandes difficultés juridiques et politiques. Elle serait, surtout, complètement inacceptable si le gouvernement n'annonce pas clairement avant le vote quelle est son intention à cet égard. Même les adeptes de la dictature du plus grand nombre, qui m'accusent de ne pas être démocrate quand je dis que la loi de la majorité n'est pas la règle unique dans une démocratie, devraient être d'accord avec moi sur ce point. Les électeurs ont le droit de savoir sur quoi on les fait voter.

Pause méthodologique

En terminant, une remarque sur un tout autre sujet: on appelle *non sequitur* (c'est du latin, on n'y peut rien) un raisonnement dont la conclusion est invalide parce qu'elle n'a aucun lien logique avec les arguments qui l'ont précédée. Exemples:

■ dans sa chronique du 28 septembre, Guy Laforest nous dit que Pierre Trudeau a été en 1992 un des conseillers du gouvernement tchèque. Et il en déduit que recourir à l'exemple tchèque pour réfléchir sur notre propre situation, «c'est donc employer un argument circulaire».

■ dans un texte publié par *Le Devoir* du 5 septembre, j'expliquais la distinction faite par certains juristes entre autodétermination et sécession. Le droit à l'autodétermination, c'est le droit d'être les citoyens libres d'un pays libre; il n'entraîne le droit à la sécession que pour ceux qui sont soumis à un pouvoir politique qui ne les reconnaît pas comme citoyens, ce qui était le cas des peuples coloniaux et n'est pas le nôtre. «Les Québécois sont citoyens canadiens et leur autodétermination est, de ce fait, réalisée.» Le 5 octobre, Guy Laforest cite cette dernière phrase et en déduit que je pense que «le Canada a cessé d'être une fédération».

Guy Laforest est un champion toutes catégories du *non sequitur*.

Jean-Pierre Derriennic est professeur de science politique à l'Université Laval. Chaque semaine, d'ici le 30 octobre, il exposera le point de vue d'un partisan du NON dans un face à face avec son collègue Guy Laforest, un tenant de l'option souveraineté.

EN BREF

BOUCHARD VEUT
RENCONTRER LI PENG

(Le Devoir) — Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a sollicité hier un entretien avec le premier ministre de la République populaire de Chine, Li Peng, alors que le premier ministre Parizeau avait décidé de ne pas participer au dîner officiel offert par le premier ministre du Canada pour son homologue chinois.

M. Bouchard a écrit hier une lettre au premier ministre Jean Chrétien lui demandant sa «collaboration» pour la tenue d'un entretien avec Li Peng à l'occasion de sa visite officielle au Canada.

Pour M. Bouchard, il est normal que le chef de l'opposition officielle fasse une telle demande. De plus, ajoute-t-il, «j'entends soulever, en plus de nos intérêts économiques mutuels, la question des droits de la personne en Chine».

Mulroney fait son entrée
par la porte américaine

Avec un OUI, le Québec et le Canada perdraient leur influence à l'étranger, écrit-il dans *The New York Times*

MICHEL VENNE
LE DEVOIR

L'ancien premier ministre du Canada, Brian Mulroney, a repris le discours antiséparatiste qu'il tenait avant de quitter le pouvoir, en 1993, dans un texte publié dans *The New York Times* hier.

Il y déclare en outre que le Québec séparé ainsi que le Canada perdraient l'influence «remarquable» qu'ils exercent aujourd'hui sur la scène internationale. Le Canada serait probablement exclu du G7, a-t-il suggéré, et son poids diminuerait considérablement au sein des Nations unies et de l'OTAN.

M. Mulroney fait en quelque sorte son entrée dans la campagne référendaire par la porte américaine et internationale.

Il a participé ce week-end à une rencontre d'anciens chefs d'État, à Colorado Springs, où les anciens présidents américains et soviétique, George Bush et Mikhail Gorbatchev, ont multiplié les déclarations en faveur d'un Canada uni.

Ils ont mis en relief les difficultés qu'aurait un Québec souverain à faire sa marque sur la scène internationale et les sérieuses difficultés économiques et sociales qu'il vivrait.

L'ancien premier ministre fédéral — qui avait promis, en 1984, sur les conseils de Lucien Bouchard, la réintégration du Québec dans le giron canadien avec honneur et enthousiasme et qui avait négocié l'Accord du lac Meech —, devrait faire quelques interventions publiques dans la campagne référendaire d'ici au 30 octobre.

Son texte publié dans *The New York Times* est accompagné d'une caricature: un gros bébé brailleur, une fleur de lys imprimée au visage, versant de grosses larmes marquées d'un C.

M. Mulroney reprend les deux principaux arguments qu'il a véhicu-



La caricature accompagnant le texte de Brian Mulroney dans *The New York Times*.

lés durant toute la période qui a mené au référendum de 1992 sur l'Accord de Charlottetown, à savoir:

■ d'une part, les séparatistes veulent tout avoir (c'est le titre de son article, publié en page d'opinion): la séparation et les avantages de la citoyenneté canadienne comme le passeport, l'union économique ou le dollar. En 1991, il disait que les séparatistes sont des pique-assiettes qui ne veulent conserver que ce qui leur plaît du Canada;

■ d'autre part, les séparatistes n'ont aucune raison valable de briser le pays où il fait le mieux vivre au monde, le deuxième en importance pour sa richesse.

Bush et Gorbatchev
lui donnent raison

M. Mulroney participait également en fin de semaine, à Colorado Springs, à une rencontre de leaders politiques à la retraite avec l'ancien président américain George Bush, l'ex-première ministre britannique Margaret Thatcher, l'ex-président français François Mitterrand et l'ancien président soviétique Mikhail Gorbatchev. Les cinq anciens politi-

ciens s'adressaient à une centaine de leaders politiques et du monde des affaires de l'Amérique du Nord qui avaient payé chacun 5000 \$ pour avoir le privilège de les entendre.

The Globe and Mail rapporte que M. Bush dit qu'il serait très préoccupé par le démantèlement du Canada, sur lequel, ajoute-t-il, les États-Unis ont toujours pu compter beaucoup dans diverses circonstances, notamment la guerre du Golfe. M. Bush soutient que le Québec, isolé, aurait du mal à renouer de nouvelles relations à l'échelle internationale. De même, le poids du Canada serait affaibli dans le concert des nations.

M. Mulroney reprend ce thème dans son texte du *New York Times*. Selon lui, «les Québécois et les Canadiens perdraient leur participation privilégiée» dans le club des sept pays les plus industrialisés (G7) et ils «verraient leur influence baisser de plusieurs crans à l'Organisation des Nations unies et au sein de l'OTAN».

M. Gorbatchev a suggéré quant à lui de tirer des leçons de l'expérience soviétique. Selon lui, la leçon du démantèlement de l'URSS, c'est que toute rupture peut créer de très sérieuses difficultés économiques et sociales.

M. Bush révèle dans une entrevue au *Globe and Mail* que lorsqu'il était président des États-Unis, il s'opposait prudemment à la sécession du Québec, même si la position officielle des États-Unis était plus proche de la neutralité. Selon lui, un Canada uni est préférable pour les intérêts des États-Unis.

Dans le texte qu'il fait paraître dans le *New York Times*, M. Mulroney fait valoir que les changements constitutionnels sont désespérément longs à venir. Mais si la Constitution du Canada est incomplète, dit-il, le Canada ne l'est pas.

Soutien au Canada

Bouchard n'a pas
digéré les propos
de GorbatchevPAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le chef du Bloc québécois s'est fait cinglant hier envers l'ancien dirigeant soviétique Mikhail Gorbatchev: «Je trouve particulièrement éhonté [qu'il nous fasse la leçon], alors que l'Union soviétique est la chose la plus horrible qui ait jamais existé par rapport à l'écrasement des minorités nationales», a-t-il lancé.

Visiblement, Lucien Bouchard n'a pas du tout apprécié que M. Gorbatchev se mêle de la campagne référendaire. La presse anglophone rapportait hier les propos de l'ex-secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, ainsi que ceux de l'ex-président des États-Unis, George Bush, qui participaient à une conférence à Colorado Springs.

Les deux hommes ont exprimé leur soutien à un Canada uni.

Mais pour M. Bouchard, le Québec n'a aucune leçon à recevoir d'eux. Lucien Bouchard a d'abord rappelé que M. Bush était vice-président sous l'administration Reagan, à une époque où Ronald Reagan appelait l'URSS l'«empire du Mal».

L'entourage du président avait salué le démantèlement de l'URSS, a-t-il ajouté. Puis, ironisant sur le fait que M. Gorbatchev «se penchait avec inquiétude sur le sort des familles québécoises», Lucien Bouchard a vertement laissé voir qu'il n'appréciait pas que M. Gorbatchev se mêle du débat référendaire, «dans un pays pacifique et tolérant comme le nôtre, a-t-il dit, quand on sait ce que l'Union soviétique a fait aux individus, aux familles, comment ils ont supprimé [les minorités] par la solution finale».

«S'il y a une chose qu'on veut éviter, a-t-il continué, ce sont bien les crimes ignobles qui se sont commis depuis des générations en Union soviétique.»

L'ancien premier ministre canadien Brian Mulroney est attendu à cette même conférence, tout comme certains anciens grands dirigeants politiques, et M. Bouchard en a profité pour servir un avertissement à son ancien ami.

«Si M. Mulroney a des choses à dire sur l'avenir du Québec et du Canada, a-t-il lancé, j'apprécierais qu'il le fasse au Canada et au Québec, chez nous. Pourquoi éprouve-t-il le besoin de se cacher aux États-Unis pour nous faire la leçon?»



Lucien Bouchard

Toujours l'impasse au sujet du débat

Le OUI exige
un partage équitable
des thèmes

Le camp du NON accuse Parizeau de refuser tout débat sur la question

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les négociations sur le débat des chefs ont une fois de plus tourné à vide hier, les deux camps ne parvenant pas à s'entendre sur le temps d'antenne accordé à la question référendaire.

Au terme d'une rencontre de plus de deux heures, hier matin, les représentants des comités du OUI et du NON sont ressortis bredouilles, sans s'entendre sur la formule proposée par le consortium des télédiffuseurs, formé de Radio-Canada, TVA et Radio-Québec.

Cette formule mettait de l'avant l'idée d'un débat en trois volets de 30 minutes, chacun portant sur la question référendaire, les conséquences d'un OUI et les conséquences d'un NON. Après s'être rendu à l'idée d'un débat sans Jean Chrétien, le camp du OUI s'est opposé à ce qu'autant de temps soit accordé à la question référendaire qu'aux conséquences d'un NON.

«On est prêts à discuter du premier thème, mais il faut qu'il y ait une proposition équilibrée sur la table», a dit hier Jean-François Lisée, conseiller spécial du premier ministre Jacques Parizeau. Face au refus obstiné du camp du NON d'inclure Jean Chrétien dans le débat, ce dernier estime que le duel Parizeau-Johnson doit accorder au moins la moitié des discussions aux conséquences possibles d'un NON.

«On aura finalement un débat sans Jean Chrétien. Quand on connaît les conséquences du NON de 1980, il est impératif que les Québécois sachent ce que le camp du NON nous réserve cette fois», a ajouté M. Lisée.

A son avis, la formule proposée par le consortium avantage le camp du NON. Pas étonnant, a dit M. Lisée, que ses porte-parole l'aient accueillie sans plus de réserves.

Du côté du NON, on perçoit plutôt cette nouvelle réticence comme un énième prétexte pour limiter le débat. Le camp fédéraliste accuse maintenant Jacques Parizeau de refuser de débattre de la question référendaire.

«Quel est l'enjeu du référendum? Pour parler des conséquences d'un OUI ou du NON, il faut bien comprendre l'enjeu qui se trouve dans la question. C'est le gros bon sens. Prétendre le contraire n'a aucun sens», a déploré hier M. Pierre Anctil, chef de cabinet de Daniel Johnson.

Selon M. Anctil, la proposition du consortium est tout à fait logique et équitable puisque dans chacun des thèmes proposés les deux chefs auront un droit de parole égal et pourront amplement faire valoir leurs positions. «Est-ce qu'ils [les gens du OUI] estiment que les télédiffuseurs sont biaisés?», a-t-il souligné.

En tournée à Québec, le chef libéral Daniel Johnson a d'ailleurs qualifié d'absurde l'attitude du camp du OUI à l'égard du débat. Les radiodiffuseurs ont poursuivi leurs travaux hier pour tenter de ramener les deux parties à la table de négociation. Au moment de mettre sous presse, aucune nouvelle rencontre n'avait eu lieu.



Un homme tient un pancarte sur laquelle apparaît le visage du président de Bombardier, Laurent Beaudoin, au cours d'une manifestation tenue devant le siège social de l'entreprise, hier, à Montréal.

Des groupes populaires pour le OUI

Manifestation chez Bombardier

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Les dirigeants de la Fédération des femmes du Québec, du Front d'action populaire en milieu urbain, du Mouvement Action chômage et du Front commun des personnes assistées sociales se sont prononcés hier en faveur d'un OUI au référendum pour la souveraineté du Québec. Plusieurs dizaines de membres de ces associations manifestaient par ailleurs devant le siège social de Bombardier pour protester contre les récentes déclarations du président-directeur général de cette compagnie, Laurent Beaudoin, sur la souveraineté du Québec.

«Ce ne sont pas des arguments, ce sont des menaces», a soutenu Françoise David au sujet des propos tenus par M. Beaudoin. M. Beaudoin a notamment dit qu'il excluait pas la possibilité que son entreprise quitte probablement le Québec advenant un OUI à l'indépendance. «Il n'est pas question d'empêcher qui que ce soit de parler, a dit Mme David. Mais on n'a pas le droit de faire inutilement et gratuitement peur au monde.»

«Pour lutter contre la misère, il ne faut pas craindre les millionnaires», ont scandé plus tard les manifestants en ôtant les bâillons qu'ils s'étaient mis sur la bouche en guise de symbole. Selon Françoise David, un sondage effectué durant la dernière année dans les 96 associations membres

de la Fédération ont dégagé un consensus en faveur de la souveraineté. La Fédération des femmes du Québec vise la défense et la promotion des femmes, plus particulièrement les plus démunies et les exclues. Mme David a reconnu hier qu'aucune femme d'affaires n'était représentée pour l'instant au sein de la Fédération. Françoise David estime que le fédéralisme comporte sûrement un risque important, soit l'application de la réforme Axworthy. Elle ajoute que dans un pays plus petit, il sera peut-être possible d'arriver à un consensus plus rapidement quant au maintien des programmes sociaux. Elle a cependant souligné que la souveraineté ne garantissait pas de façon absolue le maintien de ces programmes. Il est aussi évident, a-t-elle ajouté, que dans un Québec souverain, les femmes devront continuer de lutter pour la souveraineté.

La représentante du Front commun des personnes assistées sociales, Claudette Champagne, a déclaré que le gouvernement québécois s'appropriait à mettre en marche une réforme de l'aide sociale, projet qui pourrait être contrebalancé par un retrait dans les transferts provenant du gouvernement fédéral. «Nous pensons que les groupes qui représentent les femmes, les mal-logés et les assistés sociaux ont d'autres choses à dire, qu'il y a d'autres préoccupations que celles présentées par les gens d'affaires», a ajouté François Saillant, du Front d'action populaire en réaménagement urbain.

• POLITIQUE •

Incident lors de l'inauguration de la place de la FAO à Québec

Lisette Lapointe n'a pu supporter André Ouellet

Elle quitte la tribune officielle après que le ministre des Affaires étrangères s'en fut pris à Jacques Parizeau devant les dignitaires

ANDRÉ BELLEMARE
PRESSE CANADIENNE



Le premier ministre Jacques Parizeau et son attachée de presse, Marie-Josée Gagnon, traversent un groupe d'étudiants en médecine peu après l'inauguration de la place de la FAO, à Québec. L'épouse du premier ministre, Lisette Lapointe, a précipitamment quitté la tribune d'honneur pour protester contre les propos du ministre canadien des Affaires étrangères, André Ouellet.

C'est pour demain».

Le premier ministre québécois a plus tard confié à des journalistes qu'il trouvait l'attitude de M. Ouellet «d'incorrection extraordinaire» et que ses déclarations partisanes n'étaient pas de mise dans une telle rencontre avec des gens de l'extérieur.

Le ministre Ouellet s'est servi de la mémoire d'un ancien premier ministre canadien, Lester B. Pearson, un des fondateurs de la FAO, dont le fils Geoffrey était présent hier à ses côtés, pour faire l'éloge du «fédéralisme coopératif», responsable du développement des francophones hors Québec, de l'avènement du bilinguisme, amorcé par Lester Pearson avec son homologue québécois Jean Lesage, au début des années 60.

«Sous M. Pearson [...] les francophones ont commencé plus que jamais à contrôler les affaires économiques au point tel que le premier ministre actuel [M. Parizeau] pense

que certains ont trop de pouvoir et se permettent trop de remarques», a dit M. Ouellet en faisant visiblement allusion aux déclarations remarquées de Laurent Beaudoin (Bombardier) et Paul Desmarais (Power Corporation), en particulier, en faveur du maintien du Québec dans le Canada.

«Ce qui fait que dans cet effort du fédéralisme coopératif, du bilinguisme mis de l'avant par M. Pearson, a poursuivi le ministre, des progrès considérables ont été réalisés. Tout cela s'est fait dans le respect des autres, dans ce sens très aigu de comprendre et d'accepter ceux et celles qui n'avaient pas nécessairement le même point de vue que lui.»

Parmi les invités, outre M. Pearson, on remarquait le secrétaire général de la FAO, Jacques Diouf, le ministre canadien de l'Agriculture, Ralph Goodale, et son homologue québécois, Marcel Landry, ainsi que le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier.

Québec — Lisette Lapointe, l'épouse du premier ministre Jacques Parizeau, a causé un incident, hier après-midi, en plein milieu d'une cérémonie protocolaire d'envergure internationale, en quittant précipitamment la tribune des invités en guise de protestation contre des propos que tenait le ministre canadien des Affaires étrangères, André Ouellet.

Ce dernier, qui représentait le gouvernement fédéral à l'inauguration de la place de la FAO (l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui célèbre son 50^e anniversaire en 1995), a suscité la colère de Mme Lapointe quand il s'est permis de mêler le débat référendaire à cette rencontre et, surtout, de blâmer en termes à peine voilés M. Parizeau pour son attitude vis-à-vis certains gens d'affaires.

A un certain moment, Mme Lapointe, debout près de son mari, s'est détachée du groupe de dignitaires pour descendre les escaliers et prendre place au milieu des citoyens.

«Je me suis sentie malade et insultée», a-t-elle simplement commenté.

Après son allocution, le ministre Ouellet a été chahuté par un petit groupe de quelque 100 personnes qui assistaient à la cérémonie au Vieux-Port de Québec.

Appelé à adresser la parole un peu plus tard, le premier ministre Parizeau s'est attiré des applaudissements en disant aux dignitaires qu'il regrettait «que l'on ait cherché à vous entraîner dans ces débats qui, à l'heure actuelle, se propagent dans notre société. Je n'y toucherai pas puisque nous sommes ici pour célébrer le 50^e anniversaire de la FAO».

Incorrection extraordinaire

Mais le chef du OUI n'a pu s'empêcher d'exercer une petite revanche en concluant ses propos par la promesse que «bientôt, de province, nous deviendrons un pays membre à part entière de la FAO».

Les échanges commerciaux après un OUI

Le Canada harcèlera le Québec, prévient Martin

Un comportement analogue à celui des États-Unis

PRESSE CANADIENNE

Washington — Le Canada exercerait à l'égard d'un Québec indépendant le même genre de harcèlement commercial qu'effectuent les États-Unis à l'égard du Canada.

C'est ce qu'a affirmé le ministre canadien des Finances, Paul Martin, hier, lors d'une période de questions suivant l'allocution qu'il a prononcée devant le Canadian-American Business Council, pour exposer le genre de problèmes économiques qui attendent un Québec souverain.

«Il ferait face aux mêmes problèmes avec ses exportations au Canada que les Canadiens expérimentent parfois lorsqu'ils exportent aux États-Unis, a-t-il déclaré devant environ 150 personnes. Il ferait face au même harcèlement qui existe lorsqu'on exporte aux États-Unis.»

Il a expliqué que les mesures qui

existent à l'intérieur et à l'extérieur du Canada pour assurer la poursuite des exportations et des investissements disparaîtront de l'univers québécois en cas de séparation.

Une telle situation dans une province qui dépend à ce point des exportations aurait un rapide impact sur la création d'emplois et sur les investissements, a-t-il soutenu.

En conférence de presse, un peu plus tard, M. Martin a fait observer que le projet d'union économique proposé par les forces séparatistes prévoyait la mise sur pied d'un mécanisme de règlement des conflits.

«Cela veut dire que l'union économique n'existe pas, a-t-il déclaré. On va traiter le Québec comme on traite les États-Unis et le Mexique, avec toutes les questions de loi, d'argumentation et de harcèlement qui existent entre deux États indépendants.» William Merkin, qui a partici-

pé à la négociation de l'Accord de libre-échange nord-américain pour le camp des Américains, a confirmé les propos du ministre des Finances.

Il a affirmé que les manufacturiers de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique auraient beau jeu de déclencher une enquête sur les pratiques commerciales d'un Québec indépendant s'ils croyaient que ses exportations constituaient du dumping ou bénéficiaient de subventions déloyales.

Il a déclaré que déjà, les entrepreneurs québécois faisaient face à ce genre de harcèlement de la part des États-Unis. Dans un Québec indépendant, ils seraient également vulnérables au Canada.

M. Merkin a affirmé qu'il ne connaissait pas assez bien l'économie du Québec pour prédire quelles industries pourraient être affectées davantage.

Nous sommes dans une impasse constitutionnelle, soutient Allaire

Toute réforme de la Constitution de 1982 serait impossible

PRESSE CANADIENNE

Sainte-Foy — En dépit des allégations du camp du NON, toute réforme de la Constitution canadienne de 1982 est impossible, estime Jean Allaire.

«Nous sommes dans un cul-de-sac constitutionnel», a soutenu Me Allaire hier devant une cinquantaine d'étudiants en droit de l'Université Laval.

M. Allaire, qui est le fondateur du Parti Action démocratique et qui a milité pendant 35 ans au sein du Parti libéral du Québec, fait campagne pour le OUI en vue du référendum du 30 octobre prochain.

Le raisonnement de Jean Allaire est le suivant: Jean Chrétien et Daniel Johnson prétendent qu'il faut attendre la conférence constitutionnelle de 1997 pour réviser la Constitution canadienne qui a été imposée au Québec en 1982.

Mais cette conférence constitutionnelle est prévue uniquement

pour réexaminer les clauses d'amendement de la Constitution. Or, il faut l'unanimité des provinces pour apporter des modifications au processus d'amendement à cause du droit de veto consenti à chaque province.

«Rien ne sera donc changé et nous serons dans un cul-de-sac car il y aura toujours quelqu'un pour dire non au Québec», a dit M. Allaire. «Depuis l'échec de l'Accord du lac Meech, les gens au Canada anglais ne veulent en aucune façon céder plus de pouvoirs pour le Québec», a signalé le fondateur de l'Action démocratique.

Pour lui, «la Constitution est dans un coffre-fort juridique barré, dont la clé a été jetée dans le lac Meech».

M. Allaire a énoncé en 16 points les effets négatifs de la Constitution de 1982 sur le Québec.

Il constate notamment que les Québécois «ne sont plus considérés comme un des deux peuples fondateurs mais simplement comme une des nombreuses minorités du Canada».

Le Code civil qui fait la spécificité du Québec et dont la révision a été complétée en 1994 est même menacé, a soutenu Me Allaire. Il est soumis à la Charte canadienne des droits «qui, à la longue, va uniformiser les lois partout au Canada».

Pour M. Allaire, il n'y a qu'une façon de «sortir de ce carcan», et c'est en votant OUI le 30 octobre.

Parizeau

Par ailleurs, M. Allaire a rendu hommage au chef du camp du OUI, le premier ministre Jacques Parizeau, qui est critiqué depuis le début de la campagne référendaire.

«Je n'ai pas d'atomes crochus avec M. Parizeau et nos programmes [politiques] sont différents. Mais il faut le respecter car c'est un homme honnête et il est le premier ministre du Québec», a dit M. Allaire.

Il a aussi rendu hommage au chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, «un homme estimé au Québec et au Canada anglais».

L'EXPOSITION INTERNATIONALE SUR L'AVIATION



Regardez bien

L'exposition internationale sur l'aviation «Plein vol» vous amène au milieu de cette histoire fascinante, vous fait partager en 17 espaces-tableaux, les grandeurs et misères de cette quête pour la liberté et les espaces inexplorés.



Écoutez bien

Muni d'un casque d'écoute, vous revivrez l'histoire de l'aviation depuis ses débuts avec Léonardo Da Vinci jusqu'à aujourd'hui avec ses hyper-soniques, en passant par les dessous de l'aéroport, la tour de contrôle, les meilleurs films publicitaires, etc.



et découpez...

Parmi les décors signés François Confino (Cités-Cinés) la mise en scène, les images de films et les vibrations, chaque membre de la famille découvre une suite d'occasions d'apprendre et de s'émerveiller. L'histoire de l'aviation comme on ne vous l'a jamais montrée!

Plein Vol

Jusqu'au 14 janvier 1996 L'EXPOSITION INTERNATIONALE SUR L'AVIATION MARCHÉ-BONSECOURS

Du dimanche au jeudi : 10h à 18h* Vendredi et samedi : 10h à 22h* 350, rue Saint-Paul Est, Vieux-Montréal

* Vous devez vous présenter 1h30 avant la fermeture

(514) 861-0999

NOUVELLE SOCIÉTÉ DU PALAIS DE LA CIVILISATION DE MONTRÉAL

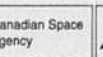
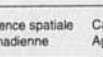
Une présentation Air Canada et Casino de Montréal

AIR CANADA



CASINO de MONTRÉAL

STATIONNEMENT : COMPLEXE CHAUSSESGROS-DE-LÉRY, RUE DU CHAMPS-DE-MARS (RABAIS DE 1 \$ SUR PRÉSENTATION DU BILLET DE L'EXPOSITION).

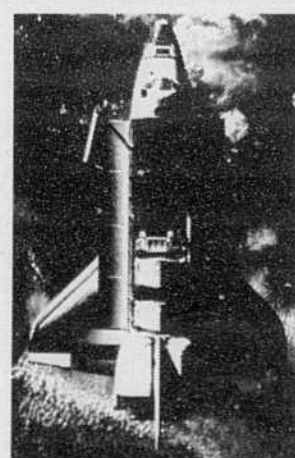


LE DEVOIR

journal de montreal



CONCOURS



ASSISTEZ AU LANCEMENT DE LA NAVETTE SPATIALE DIRECTEMENT DE CAP KENNEDY EN FLORIDE.

DEUX FAMILLES DE CINQ PERSONNES S'ENVOLERONT LE 1^{ER} NOVEMBRE PROCHAIN.

Pour participer, écoutez l'émission «Salut Bonjour» sur les ondes de TVA entre 7h et 8h, tous les matins, du lundi au vendredi, du 2 au 13 octobre 1995. Répondez correctement à la question posée par Guy Mongrain et remplissez le coupon de participation. Déposez-le à l'intérieur du Hall d'entrée de l'exposition «Plein Vol» dans la boîte concours. Les gagnants seront choisis le jeudi 19 octobre 1995.

Nom :

Âge :

Adresse :

Code postal :

Téléphone : ()

Réponse :

Les coupons doivent être déposés au plus tard le 18 octobre 1995, à l'entrée de :

L'EXPOSITION INTERNATIONALE SUR L'AVIATION
350, rue Saint-Paul Est, Vieux-Montréal

(À deux pas de la Place Jacques-Cartier)

Les règlements du concours sont disponibles à «Plein Vol».

le journal de montreal



TVA

LE DEVOIR

É D I T O R I A L

La paix?

François Brousseau

La Bosnie est-elle enfin au bout du tunnel? Au moment où l'ONU s'apprête à passer la main à l'OTAN, où s'ouvre à La Haye le procès exemplaire d'un criminel de guerre serbe, et où la démission de Yasushi Akashi, émissaire de l'ONU sur le terrain, est un symbole d'espoir, on peut répondre: oui, peut-être.

L'immense scepticisme avec lequel on peut légitimement accueillir la «paix» en Bosnie — ou plutôt la tentative de cessez-le-feu à retardement mise au point la semaine dernière par les médiateurs américains — est conforté lorsqu'on constate, comme on a pu le faire toute la journée d'hier, la persistance des combats malgré le passage de l'échéance prévue pour la cessation des hostilités (hier matin à minuit et une).

Cette persistance des combats contraste cruellement avec le discours qu'on entend ces jours-ci à Londres, à Paris et surtout à Washington. Il y a là toute la distance entre la diplomatie des trois dernières années, et la dure réalité du terrain dans les Balkans.

Pourtant, il y a des raisons qui peuvent faire espérer que les combats finiront vraiment à leur fin dans cette terre labourée par la tragédie depuis maintenant près de quatre ans. La lassitude, la fatigue générale, la reconquête par les Croates et les forces gouvernementales bosniaques de terres qui leur sont de toute façon attribuées dans les plans de partition en vigueur, tout cela... conforte un espoir mitigé.

Simple poussée de fièvre avant l'accalmie définitive? C'est en tout cas ce qu'on répétait au cours des quatre derniers jours, qui, précisément, précéderaient la signature de l'accord de sa supposée mise en application sur le terrain.

Dans cette optique, les différentes «factions» (cette expression, encore insultante il y a trois mois, au vu de l'insolente domination d'un agresseur sur toutes les autres parties, est aujourd'hui plus confor-

me à une réalité militaire qui tend au rééquilibrage) cherchent à se mettre dans la meilleure position possible pour l'heure H du cessez-le-feu.

Ce qui expliquerait les ultimes atrocités serbes de ce week-end, notamment contre ce camp de réfugiés près de Zenica, et les ultimes poussées des forces croato-bosniaques.

Il reste cependant, aujourd'hui, impossible de tabler sur la stabilité future de ce territoire dont l'instabilité historique est proverbiale. Au mieux, la paix qui se profile sera une «paix froide», confirmant et «fixant» l'horrible épuration ethnique. Au pire, il s'agira d'un énième trompe-l'œil diplomatique, dans une tragédie qui en a connu une enfilade presque sans fin.

Car de nombreux périls pèsent encore aujourd'hui sur cette étrange «paix» attendue. Prenons deux exemples entre mille.

En Bosnie,

un espoir

très fragile

D'abord, la promesse de «droit au retour chez eux de tous les réfugiés déplacés», inscrite en toutes lettres dans l'accord de la semaine dernière, contredit largement le «principe de la séparation» entre les communautés de l'ex-Bosnie, qui est à la base même de la solution retenue.

Il y a ensuite la présence de deux républiques bien assurées de leur pérennité — la Serbie de Slobodan Milosevic et la Croatie de Franjo Tudjman — qui encadrent littéralement une «Bosnie» réduite et toujours vulnérable. Deux républiques dont le comportement futur à l'égard de la troisième reste une grande inconnue. Surtout lorsque, après toutes ces années d'atrocités serbes, les nouvelles en provenance de Croatie — notamment dans l'épuration ethnique de la Krajina reconquise — rappellent, certes à une plus petite échelle, de douloureux souvenirs récents.

La paix? Attendons voir...

Une inféodation

Lise Bissonnette

L'a crédibilité du chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, est gravement entachée par les dénégations qu'il multiplie autour de la position constitutionnelle de sa formation. Son explication ne tient pas. Pire, elle est le signe d'une inféodation sans précédent à son partenaire fédéral.

Rappelons les faits. À la fin d'avril dernier, le réseau TVA met la main sur un document issu du Parti libéral du Québec, une large réflexion socio-économique et constitutionnelle dont on retiendra surtout qu'elle propose désormais aux Québécois «l'affirmation tranquille», et la réforme de la fédération par simples «ententes administratives». Tout en souhaitant la reconnaissance d'un droit de veto québécois sur tout futur amendement constitutionnel, le document ne proposait aucune stratégie pour y arriver, et avalisait en pratique l'impasse créée en 1982 par le rapatriement de la Constitution sans le consentement du Québec.

Dès le lendemain, M. Johnson répudiait le document, niait qu'il soit l'œuvre du comité de son parti sur «l'évolution du fédéralisme canadien» (comité Richard) et le traitait de «brouillon» émanant du seul cerveau d'un «chercheur». Il suffisait de voir le texte de 123 pages, sa structure et sa maquette, l'identification partout présente du «Comité sur l'évolution du fédéralisme canadien», pour prendre la thèse du chercheur égaré avec un grain de sel. Cinq jours plus tard, par inadvertance, M. Johnson la discréditait lui-même: il prononçait à Ottawa un discours dont notre collègue Michel Venne a fait l'exégèse pour y retrouver, un peu partout, des passages littéralement copiés du «brouillon» que le chef libéral avait, disait-il, mis à la poubelle dès la première lecture. Autrement dit, le fameux document était si authentique que déjà matière centrale à discours du chef, et M. Johnson ne l'avait répudié que pour la galerie.

La «note» fédérale que le Parti québécois a publiée lundi vient tout simplement confirmer les énormes libertés que M. Johnson a prises avec la vérité en avril. Le sous-ministre aux Affaires intergouvernementales du Canada, Ronald Bilodeau, qui cite au texte le fameux document «sur l'évolution du fédéralisme», le résume à l'intention de la ministre fédérale du référendum, Lucienne Robillard. Datée du 12 avril, la note distribuée à une dizaine de hauts gradés du gouvernement fédéral, y compris au bureau du premier ministre, affirme que «le document est presque en forme finale», l'attribue nettement au Comité Richard, et précise que le PLQ en retarde la publication pour des raisons stratégiques. De plus en plus mal enfermé dans sa fiction, M. Johnson a d'abord traité hier M. Bilodeau de «vague fonctionnaire», avant de l'accuser d'être «mal informé». Ce qui équivaut à accuser d'incompétence le ministre fédéral qui gère, pour Ottawa, la relation Québec-Canada.

En maniant aussi mal le camouflage, M. Johnson ne réussit qu'à mettre en évidence la soumission à laquelle il consent. Même faiblarde, sa position constitutionnelle contredisait des positions fédérales, comme le souligne M. Bilodeau: le chef du PLQ l'a donc mise sous le boisseau. Il a accepté ce que voulait M. Chrétien, défendre un NON sans condition, qui serait par conséquent un chèque en blanc aux politiques fédérales d'intrusion continue dans les affaires des provinces.

En 1980, faut-il le rappeler, le PLQ ne mangeait pas de ce pain-là. Il avait formulé ouvertement ses revendications dans son fameux «livre beige» et M. Ryan, alors chef du parti, ne soumettait pas ses «brouillons» à M. Trudeau, alors premier ministre du Canada. C'est ce qui a permis au PLQ de s'opposer au coup constitutionnel de 1982. De sa répétition, à laquelle un NON donnerait le feu vert, M. Johnson serait cette fois complice.

L E T T R E S

Survivance des Français d'Amérique

Le référendum de 1995 n'est pas une affaire de parti politique, mais de survivance des Français d'Amérique.

Québec sera toujours le berceau des premiers bâtisseurs d'un pays où nous parlerons toujours français, la seule «distincte» parmi les autres provinces du Canada, puisqu'elle a la forme d'un cœur.

Elle est prédestinée à accomplir de grandes choses que nous n'avons jamais pu faire à cause de cette peur, qui dure depuis 128 ans; nous serions les plus riches du monde!

Ce référendum sera cette chance unique, si les Québécois savent s'unir en une seule voix: «liberté».

Répetons ensemble: «Une nation sage conserve ses archives, recueille ses documents, fleurit les tombes de ses morts illustres, restaure ses importants édifices publics et entretient la fierté nationale et l'amour de la patrie en invoquant sans cesse les sacrifices et les gloires du passé.»

Jeanette Coron
87 ans
Mont Saint-Hilaire
1^{er} octobre 1995

Montry-all

Sera-ce la future orthographe de l'ex-métropole du Canada? De l'ex-capitale de la Révolution tranquille et de la culture française hors la France?

C'est en tout cas ce qu'elle mériterait actuellement si l'on se fie aux résultats des derniers sondages, qui montrent, comme tous les Québécois vivant en dehors de l'île le présumant depuis un certain temps, que les Montréalais vont voter NON au prochain référendum.

C'est quand même dramatique de constater que ce sont les habitants de la plus grande ville du Québec qui vont, par manque de mémoire ou de fierté, forcer tous les autres Québécois à rester enli-

sés dans le bourbier de la Constitution canadienne.

Cette réponse que donnent pour l'instant les Montréalais à une question simple, claire et sans détour (malgré ce qu'en ont dit certains) reflète un manque de dynamisme, de lucidité et de jeunesse des plus inquiétants.

Montréal serait-elle entrée dans une phase de déchéance, après les florissantes années 70?

Cette espèce de pouvoir décisionnel que pourront exercer les Montréalais constitue toutefois une arme à deux tranchants, dont le deuxième coupe nettement mieux.

Ils doivent se rendre compte que s'ils réévaluent leur position jusqu'à voter majoritairement OUI le 30 octobre prochain, le Québec se rapprochera de l'accès à la liberté pour laquelle tant de ses citoyens se sont battus et se battent encore.

Miguel Deschênes
Saint-Bruno
1^{er} octobre 1995

NOUVELLE CARRIÈRE POUR LISETTE



Le ressort de la peur

Plus encore qu'en 1980, la peur est au cœur de la campagne du NON. Dans les milieux politique et financier fédéralistes, on voit le OUI comme une menace à l'ordre établi et aux intérêts d'une certaine élite. Plus concentrée que dans tout autre pays occidental de taille comparable, l'élite nationaliste canadienne, tant francophone qu'anglophone, panique face à la possibilité de voir le Québec devenir souverain. D'où les injures bien senties sur la présumée «petitesse» du Québec et sur le désir de vouloir «écraser».

Le ton du camp du OUI a immédiatement monté à la suite de ces injures. On procéda ensuite à la nomination de Lucien Bouchard comme négociateur en chef d'un éventuel partenariat avec le Canada. Jouissant d'une forte crédibilité auprès de nombreux Québécois et de leur confiance, M. Bouchard incarne le désenchantement vis-à-vis d'un fédéralisme qui se refuse à négocier une nouvelle relation Québec-Canada. De concert avec Jacques Parizeau et Mario Dumont, il complète l'équipe politique qui jouit de la confiance de la majorité des Québécois.

Mais 1980 a clairement démontré que la confiance et la popularité ne suffisent pas. Pour contrer la peur imposée par le camp du NON, il faudra plus, beaucoup plus. Avant tout, les souverainistes doivent trouver le moyen de rassurer rapidement et explicitement la population — au delà des personnalités — quant à la certitude d'un partenariat. Tous les sondages démontrent qu'avec une telle certitude, le OUI dépasse facilement les 55%. Ce n'est pas rien...

Il importe également de débattre durement du fond de la question, soit la marginalisation politique croissante du Québec à l'intérieur du Canada et la nécessité de se gouverner soi-même. De 1971 à 1992, le Québec, le gouvernement fédéral et le Canada anglais ont procédé à moult négociations constitutionnelles. Une seule constante les dominait: la demande du Québec d'établir une relation égalitaire avec le reste du pays.

Dès 1963, la Commission Laurendeau-Dunton parlait de «recommander les mesures à prendre pour que



JOSÉE LEGAULT

munautariste», tel qu'en attesté la protection accordée à certains droits collectifs dans la Charte fédérale des droits et libertés. Au mieux, le Québec, ou plus spécifiquement ses francophones, sont considérés comme une communauté parmi d'autres.

Par contre, le Canada est submergé par une impressionnante vague de droite marquée par un individualisme de plus en plus féroce. En témoignent les taux de popularité sans précédent des gouvernements très plus durs du pays, y compris celui de Jean Chrétien. Ce qui menace de front le communautarisme pourtant minimaliste du cadre canadien. Coincé entre ces deux grandes tendances — communautariste et individualiste —, le Québec attendra longtemps l'heure de sa reconnaissance comme nation distincte et l'obtention de pouvoirs conséquents.

Tout récemment, Robert Bourassa faisait une sortie contre la souveraineté de droite marquée par un individualisme de plus en plus féroce. Le Québec, nous disait-il, aurait tous les pouvoirs dont il a besoin. Et pourtant, on ne lui fera pas l'injure de croire qu'il aura entraîné le Canada tout entier à travers trois psychodrames constitutionnels pour rien. On lui prêtera plutôt l'intelligence de comprendre la nécessité de rétablir un rapport de forces qu'il aura eu l'erreur historique de détruire lui-même en 1990.

On le considérera suffisamment perspicace pour qu'il comprenne les dangers réels d'un nationalisme canadien qui nie l'existence d'une nation québécoise. Si le fédéralisme est bel et bien le régime de l'avenir, comme il le prétend, seules les fédérations véritablement multinationales — et non seulement multiethniques — risquent de survivre. Ce qui, M. Bourassa l'aura compris, est loin d'être le cas du Canada.

◆◆◆

Note de campagne: Lisette Lapointe annonçait récemment son prochain départ du gouvernement. De nombreuses Québécoises vont regretter ce geste. Mais elles auront apprécié de voir un premier ministre montrer autant de respect et de reconnaissance publique pour l'intelligence et la contribution de son épouse. Cela nous aura changé des éminences féminines cachées.

À PROPOS

...de pénurie de main-d'œuvre

Lors de la dernière récession, la proportion d'entreprises manufacturières à court de travailleurs spécialisés n'a jamais été inférieure à 2%.

Au troisième trimestre de 1994, cette proportion atteignait 4%, témoignant ainsi de l'amélioration qu'a connue l'ensemble de l'économie cette année-là, en particulier

dans le secteur manufacturier, où l'on a enregistré une croissance de l'emploi au cours des trois derniers trimestres.

L'Emploi et le revenu en perspective
Statistique Canada
Été 1995

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

P A I S C E Q U E B O I S

IDÉES

La dérouté du PLC

Pris entre sa peur de l'éclatement du Canada et la montée du Reform Party, le leadership politique actuel n'est pas en mesure de penser la nation plurielle

LINDA CARDINAL

Science politique, Université d'Ottawa

CLAUDE COUTURE

Sciences sociales, University of Alberta

Depuis le 12 septembre 1994, avec l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, le gouvernement libéral de Jean Chrétien n'a cessé d'insister sur l'idée selon laquelle les Canadiens ne seraient pas intéressés à entendre parler de Constitution. Ils veulent que l'on s'occupe d'économie et surtout de la création d'emplois et de la lutte contre le déficit. Il s'agit bien d'une première, car historiquement économie et Constitution n'ont jamais été mis dos à dos. Au contraire, il y a lieu de reconnaître qu'ils ont souvent été présentés comme un couple inséparable. Il est difficile de ne pas voir dans le discours actuel sur le *statu quo* constitutionnel un moyen visant à empêcher tout débat sur l'avenir des rapports entre groupes nationaux au Canada. Qui plus est, l'idée de négociations possibles en 1997 n'est que fumisterie. Il n'y a aucun appel ou référence à une possibilité de négociation dans ce récent discours.

Les partis souverainistes vont continuer d'œuvrer à l'autonomie du Québec à l'extérieur du fédéralisme issu de la Constitution de 1867, quel que soit le résultat du référendum de 1995.

Nous sommes d'avis que l'opposition entre économie et Constitution afin de justifier un fédéralisme du *statu quo* apparemment évolutif cache une crise importante de la représentation politique au Canada. En d'autres mots, le jeu actuel des partis politiques fédéralistes serait symptomatique d'une crise du partage du pouvoir. Du fait qu'il n'est la propriété d'aucun, le pouvoir partagé doit permettre à la société démocratique de s'épanouir et de se reconnaître dans ses unités particulières sans que jamais l'une d'elles ne s'approprie la totalité du pouvoir.

Le leadership actuel peut difficilement gérer cette crise dans la mesure où il participe lui-même à un mouvement généralisé d'intolérance à l'égard de toute forme de diversité au Canada. Le plus beau pays du monde, en cette année internationale de la tolérance, semble avoir perdu la raison. Incarné d'abord par des formations politiques comme le Reform Party, ce mouvement considère que le Canada aurait perdu son unité en raison d'une trop grande ouverture à la pluralité. En réaction, nous assistons de plus en plus au Canada à un appel à l'unité qui s'apparente à un appel à plus d'homogénéité, au nivellement de la société canadienne. Le discours du Reform Party sur l'égalité des provinces, la réduction du déficit, sa critique des lois sur les langues officielles et le multiculturalisme sont des cas types de cette quête d'une société homogène. Ultérieurement, leur opposition à la réalité plurielle de la société canadienne vient renforcer le pouvoir d'un groupe en particulier, celui des Canadiens anglais de souche ou de tout groupe s'étant assimilés à la culture anglo-saxonne durant la seconde moitié du XVIII^e siècle.

La politique canadienne est dorénavant caractérisée par la paradoxe, fort bien articulée et organisée, qui vise un projet de société homogénéisant, lequel ne fait que creuser les écarts entre les groupes et, par conséquent, attiser les tensions, notamment entre le Québec et le reste du Canada. Le Parti libéral du Canada contribue à une telle politique en proposant un discours du *statu quo* qui vient remettre en cause la possibilité de reconnaissance de la spécificité du Québec par rapport au reste de la société canadienne. Il y contribue aussi en se concentrant uniquement sur la crise budgétaire contrairement aux promesses de sa campagne électorale qui étaient de relancer l'économie et de créer des emplois.

Le Parti libéral serait ainsi difficilement en mesure d'endiguer la mutation idéologique incarnée par le Reform Party, que vit la société canadienne. De fait, ce qui le distingue du reste de la droite est simplement une question d'intensité dans le projet d'homogénéisation de la société canadienne. Ainsi, le Parti libéral du Canada veut forcer le Québec à accepter le régime d'égalité arithmétique, d'égalité des provinces prôné par le Reform Party. De plus, l'illusion actuelle par rapport au référendum québécois est de croire que le *statu quo* est porteur de stabilité alors qu'au contraire il est essentiellement un générateur de tensions. Au lieu de favoriser une pensée qui voit le Québec comme un espace distinct, une cité politique avec des préoccupations politiques particulières, le discours du *statu quo* vient plutôt renforcer le nationalisme misérabiliste qui persiste à voir le Québec comme une victime continue de la Canada anglais et qui insiste sur l'inefficacité du fédéralisme. La démarche du Parti libéral du Canada porte ainsi atteinte à celle d'un Québec pluraliste et démocratique.

Par ailleurs, depuis les années 60, le Parti libéral du Canada a sans doute été l'une des formations politiques qui a le plus œuvré en faveur de l'accommodement entre les différents groupes au pays. Par contre, ses actions n'ont pas empêché le Parti libéral du Québec d'osciller depuis les années 70 entre une vision fédéraliste et une vision beaucoup plus nationaliste de la place du Québec dans la Confédération. Force est de constater que les formations politiques fédéralistes libérales principalement n'ont jamais pu s'entendre sur le principe selon lequel le Québec constitue une nation et non une province comme les autres. Il y a, sur ce plan, une incompatibilité d'idéologie politique entre le Québec et le Canada. Pour cette raison, les partis souverainistes (Bloc québécois et Parti québécois) vont certainement continuer à œuvrer en fonction de l'autonomie du Québec à l'extérieur du fédéralisme issu de la Constitution de 1867, quelle que soit l'issue du référendum de 1995.

Malgré les déboires des politiques fédérales d'accommodement par rapport au Québec, force nous est aussi de recon-

naître qu'une certaine démarche de reconnaissance de l'autre a toujours été au cœur de l'aventure canadienne, principalement grâce à la présence du Québec. Celle-ci a notamment permis d'endiguer les formes homogénéisatrices et conservatrices du nationalisme canadien-anglais revenues en force depuis les années 80, inspirées par la montée de la nouvelle droite aux États-Unis et en Angleterre.

Cette démarche de reconnaissance de l'autre a aussi permis une représentation de la société canadienne en fonction de sa pluralité plutôt que de ses nationalismes. Cela dit, la montée des nationalismes québécois et autochtones ne révèle-t-elle pas que cette démarche de reconnaissance n'a pas encore été réalisée à son plein potentiel? Par ailleurs, l'ouverture des partis politiques au débat démocratique sur le sujet supposait que le nationalisme pouvait être endigué au profit d'un développement de la pluralité nationale.

Or, le problème aujourd'hui serait que le Parti libéral, de façon partielle, serait incapable, depuis qu'il est de retour au pouvoir, de relancer le débat sur les possibilités de réformes dans le sens d'une plus grande reconnaissance de l'autre au pays. Pris entre la crise de l'État-providence et un anti-américanisme peu fécond, pris aussi entre sa peur de l'éclatement du Canada et la montée du Reform Party, le leadership politique actuel n'est pas en mesure de penser la nation plurielle, de favoriser son épanouissement et d'encourager sa visée démocratique. La peur de la souveraineté du Québec surtout a pris le dessus sur toute volonté politique possible en vue de régler la question.

Depuis 1982, nous reconnaissons également que les réformes constitutionnelles à l'initiative du gouvernement fédéral n'ont rien réglé par rapport au Québec, si ce n'est que de contribuer à polariser davantage le débat.

De plus, 15 ans après le référendum de 1980, il semble que l'opinion publique n'ait guère évolué; près de 40 % de la population du Québec se dit souverainiste, en soi une proportion non négligeable alors que 60 % oscille entre un fédéralisme renou-

lé qui reconnaît la spécificité du Québec et l'idée du *statu quo*. Il y a donc un Québec qui réclame sa souveraineté sans que l'ensemble des Québécois soient complètement décidés à entreprendre l'aventure souverainiste bien que cela puisse être appelé à changer; alors que de l'autre côté, on retrouve un Canada anglais qui semble prôner majoritairement le *statu quo*.

Cela dit, lorsque l'on tente d'évaluer les effets pervers de la situation politique actuelle, force nous est de reconnaître que l'attitude de fermeture de la part du Canada anglais à l'égard du Québec risque de produire l'effet inverse d'une stabilité fondée sur un fédéralisme consolidé.

En réalité, la question qui se pose autant pour le Québec que le Canada est de penser la nation sans le nationalisme borné, de proposer une association entre les deux sociétés — laquelle devrait aussi inclure les Premières Nations —, une association disons-nous, soit à l'intérieur ou à l'extérieur du fédéralisme constitutionnel actuel.

Le Québec doit bénéficier des moyens en vue de poursuivre sa démarche d'ouverture sur le monde et son intégration d'une population immigrante à un projet d'une société francophone moderne et interculturelle en Amérique du Nord. Malgré l'importance que nous accordons aux questions budgétaires, nous insistons pour dire que la classe politique canadienne, fédéraliste, sous-estime la portée déstabilisatrice de son discours.



CARICATURE SERGE CHAPLEAU

Se soumettre, vous dites?

Les gens qui vont déjà aux funérailles de l'écrasé risquent de se tromper de corbillard

PIERRE VADEBONCOEUR

Essayiste

Si la souveraineté devient hors de question, aucune politique constitutionnelle qui serait nôtre ne pourra plus exister. Passé cette limite, nous n'aurons plus de politique. Dans la réalité sinon dans le discours, seulement la politique constitutionnelle des autres subsistera. Je ne dis pas que cette échéance, en quelque sorte finale, doit être envisagée précisément pour demain. Je dis simplement que, dans l'hypothèse considérée, on doit la tenir pour relativement peu lointaine, et il se peut même qu'elle soit pour demain.

La partie souverainiste vraiment perdue, ne croyez pas qu'on pourra encore rêver d'un fédéralisme amendé, ou asymétrique, ou décentralisé, ou renouvelé, etc. Ces politiques ou leurs équivalents, susceptibles de nous représenter un peu, n'auront plus la moindre chance de s'imposer, si tant est qu'elles en aient jamais eu une, car elles ne s'appuieront plus sur une force même virtuelle. Les «rapport Allaire» et autres propositions de compromis, considérés comme solutions de rechange, appartiennent à une époque révolue, celle des années 80, terminées par la traîtrise de Bourassa. (Encore qu'on pourrait faire revivre la plaisanterie de Meech ou proposer celle de Manning.) Désarmés pour le projet souverainiste, nous le serons alors, par une conséquence inévitable, pour tout projet confédéraliste. Car le premier seul, rien d'autre, est le support indirect mais essentiel du second.

Pas de moyen terme

Donc la seule politique constitutionnelle plausible; advenant une défaite souverainiste concluante, sera celle du Canada anglais. Il n'y en aura pas d'autre. C'est Trudeau qui a planté le clou de cet enfermement absurde. Hormis le cas de souveraineté effective ou poursuivie, ce clou tiendra.

Par conséquent, dans l'immédiat cette fois, advenant une défaite du OUI au référendum, une question se soulèvera illico. Il s'agira de savoir si le souverainisme continue, ou bien si nous n'avons plus rien à dire; mais il n'y aura pas de moyen terme. Du moins, il n'y en aura pas de réel.

Nous réagirons peut-être simplement par le découragement et la torpeur. Mais, cette fois, contrairement à ce qui s'est passé en 1980, l'impact, par sa profondeur, provoquera peut-être en même temps un phénomène de refus et de résistance inconnu jusqu'ici.

Les fédéralistes semblent avoir dépassé les bornes, à la fois par leur insolente inflexibilité et par leur trop visible instinct de domination et d'intransigeance depuis 30 ans et cette fois-ci, leur image est mauvaise. Les souvenirs seront trop amers.

De plus, les politiciens fédéralistes du Québec se seront trop absolument couchés.

Mais ce n'est pas tout: une grande partie des Québécois se sentiront pris dans une trappe. Ou le dos contre le mur. Au bout du chemin. Acculés.

Il se pourrait alors qu'un sentiment nouveau, paradoxal dans la défaite, provoque chez un certain nombre un fort réflexe, celui de repousser cette extrémité, faisant taire du même coup leur chagrin et dissipant la peur autour d'eux.

La blessure serait sans doute pire que jamais. Il n'est pas complètement exclu que la réaction, en ce cas, soit en conséquence, mais de sens contraire.

Alors, des milliers de militants n'accepteront pas l'inacceptable.

Les gens qui vont déjà aux funérailles de l'écrasé risquent de se tromper de corbillard. Pensez-ils qu'on aura mis fin à une situation foncièrement historique? Lise Bissonnette a plus de sens, qu'il écrit: «La dynamique Québec-Canada est celle d'un conflit brut, qui dure et se durcit.»

La réaction au référendum de 1980 fut de signe négatif. Pour 1995, dans la même situation, il y aura peut-être au contraire une inconnue.

Je ne vois d'ailleurs pas pourquoi le souverainisme, comme projet politique, comme impératif, comme histoire en travail, comme forme politique attendant son heure, voire comme condition de toute politique constitutionnelle québécoise libre — et comme volonté! — se soumettrait.

Référendum et sondages

L'estimation des proportions de classes inconnues

Deux éléments dont on parle rarement peuvent biaiser les résultats: les personnes non rejointes et les non-votants

PIERRE W. BÉLANGER

Université Laval

JEAN-J. FORTIER

Société de mathématiques appliquées

Dans un texte récent publié dans *Le Devoir*, le professeur Drouilly et ses collègues prédisaient une victoire du NON au référendum, pour plusieurs raisons, et en particulier sur la base de la répartition du vote probable des non-répondants et des discrets que les maisons de sondage ont l'habitude de voter exprimées.

Après analyse des sondages et des résultats réels de votation, M. Drouilly et ses collègues estiment au contraire que la répartition des non-répondants et des discrets devrait se faire selon des proportions de 75 % de NON et 25 % de OUI.

Devant de pareilles différences, nous croyons qu'il est inadmissible, dans l'état actuel des connaissances, que les maisons de sondage continuent de présenter leurs résultats uniquement selon une distribution proportionnelle des non-répondants. Elles devraient de préférence présenter la répartition des répondants, telle qu'estimée par une méthode statistique objective.

Il existe une théorie statistique, fruit d'une re-

cherche très active, dite de «l'estimation des proportions de classes inconnues». C'est le cas, ici, des classes de ceux qui ont une opinion favorable au OUI ou au NON, sans l'exprimer explicitement ou avoir pu le faire. Les individus de ces classes fournissent par ailleurs des indices (indicateurs) d'appartenance à une classe ou l'autre, qui sont leur âge, leur sexe, leur langue d'usage, etc., et les réponses à d'autres questions pertinentes dont disposent les maisons de sondage. Chacun des non-répondants possède une configuration de ces caractéristiques qui rend plus ou moins probable son «appartenance» au OUI ou au NON.

Cette probabilité (qui peut être mesurée à l'aide des réponses des répondants) permet d'estimer la répartition des non-répondants par rapport à l'intention de vote (par exemple: les Blancs et les Noirs aux États-Unis au sujet de la culpabilité d'O. J. Simpson).

Cette opération est, selon nous, incontournable à l'approche du référendum où nous serons envahis par les sondages. Il reste aussi deux problèmes, dont on parle rarement mais qui peuvent entacher de biais les résultats de tout sondage: ce sont les personnes non rejointes et les non-votants.

Nous croyons que les maisons de sondage, à partir des connaissances qu'elles possèdent des personnes non rejointes (personnes n'ayant pas de téléphone, personnes régulièrement absentes aux

heures où sont faits les sondages, répondants toujours en fonction, etc.) pourraient estimer leurs intentions de vote; mais il s'agit là d'un problème complexe lorsque les numéros de téléphone servent de liste (*frame*) d'échantillonnage et qu'ils sont générés au hasard. (Il faut dire que ce biais est en partie corrigé par les maisons de sondage selon une méthode de pondération en fonction de caractéristiques de la population totale.)

Quant aux non-votants, on les ignore généralement dans les prédictions du vote. Les analystes des résultats des sondages projettent ceux-ci sur les résultats du vote comme si 100 % des électeurs exerçaient leur droit de vote lors de la journée du scrutin.

Or, on sait tous que le pourcentage des votants dépasse rarement 80 % et qu'il varie selon certaines caractéristiques (sexe, âge, etc.). Pour bien prédire les résultats du vote à partir de sondages, il faudrait tenir compte des caractéristiques des non-votants et pondérer les résultats en conséquence. Cela revient à estimer le nombre de non-votants dans chaque groupe d'opinion, en utilisant des méthodes statistiques objectives comme celles mentionnées ci-haut. Dans ce cas cependant, les probabilités doivent être obtenues à partir des réponses à des sondages antérieurs dans lesquels on a posé, entre autres, la question: «Avez-vous voté aux dernières élections?»

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (*environnement*), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (*adjoint au directeur de l'information*), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (*responsable des pages thématiques*), Diane Précorat (*pages éditoriales, responsable de la section Tourisme*); Martin Ducloux et Christine Dumazet (*relecteurs*); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*); à l'information culturelle: Michel Bélair (*responsable*), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (*responsable*), Robert Dutriscac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (*responsable*), François Brousseau (*éditorialiste*), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (*correspondant parlementaire à Ottawa*), Gilles Lesage (*correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec*), Michel Venne (*correspondant parlementaire à Québec*); Serge Chapleau (*caricaturiste*); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Claude Petit (*commis*), Marie-Hélène Alarie (*secrétaire à la rédaction*). **La Documentation:** Gilles Paré (*directeur*); Manon Scott, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*). **LA PUBLICITÉ** Lucie Pinsonneault (*directrice*), Yves Williams (*superviseur, Avis publics et annonces classées*), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscovic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (*publicitaires*); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (*secrétaire*). **L'ADMINISTRATION** Yves Bouthiette (*contrôleur*), Dany Dépatie (*adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines*), Nicole Carmel (*responsable des services comptables*), Jeanne-Arc Houde (*secrétaire à la direction*); Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Johanne Brien (*secrétaire*), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. **LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES** Louise Gagné (*directrice*), Christian Guy (*superviseur à la promotion des abonnements*). **LA PRODUCTION** Jocelyn Arsenault (*directeur de la technologie et des approvisionnements*), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (*direction de la production*), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zuida. **LE CONSEIL DU DEVOIR INC.** Marcel Couture (*président*). **LA FONDATION DU DEVOIR** Marcel Couture (*président*), Roger Boisvert (*vice-président et directeur général*).

